

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Langues, littératures et civilisations

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, langues, territoires

Établissement déposant : Université de Toulon

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations* est une formation pluridisciplinaire à l'offre large, associant trois spécialités : *Langue et Communication, Imaginaires et Genèses littéraires* et *Civilisations contemporaines et comparées*, et une quatrième, plus professionnalisante, *Langue appliquée*. Il se partage ainsi en deux blocs, le premier, à dominante recherche, mène à toute une gamme de métiers dans le domaine de l'enseignement, la formation, la culture ; le second, plus resserré et plus spécialisé, prépare aux métiers de la linguistique et de la traduction.

En tant que telle, cette formation occupe une place unique dans la région. C'est une formation initiale classique qui se déroule à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) *Lettres et sciences humaines* de Toulon.

Analyse

Objectifs
La formation est pluridisciplinaire et prépare à deux grandes catégories de débouchés correspondant à ses deux blocs. Le premier, à trois spécialités (<i>Langue et communication, Imaginaires et genèses littéraires, Civilisations contemporaines et comparées</i>), ouvert en 2004, prépare aux métiers de l'enseignement, de la communication, du livre, de la culture, de la traduction, de la presse, de l'administration et de la fonction publique. C'est également un master à vocation recherche, adossé au laboratoire Babel EA 2649 (axes métiers de la presse, du livre, de la culture, métiers à l'international) et qui suppose la rédaction et la soutenance d'un mémoire. Le deuxième bloc, ouvert en 2012, correspond à une seule spécialité, <i>Langue appliquée</i> . Son aspect professionnel se traduit par un stage et un projet, et il prépare aux métiers de l'informatique, de la linguistique appliquée et de la traduction.

Organisation

L'organisation apparaît comme rigoureuse. Chacune des quatre spécialités court sur quatre semestres et comporte 4 Unités d'Enseignement (UE) soit, 2 UE fondamentales, 1 UE langues et culture (anglais, italien, espagnol, arabe) 1 UE d'ouverture professionnelle. Chaque semestre compte 12 semaines d'enseignement.

Chaque spécialité compte un enseignement d'informatique et les technologies de l'information constituent un axe majeur en Langue appliquée.

Chaque spécialité comporte le détail minutieux des angles d'approche, faisant état de la dominante recherche et de la méthodologie, des ouvertures vers d'autres domaines et de la préprofessionnalisation.

Chaque semestre vaut 30 ECTS (crédits européens) et il en faut 120 pour obtenir le master.

On note toutefois une disproportion entre le nombre des ECTS et le nombre d'heures de cours. Ainsi, dans la spécialité *Imaginaires et genèses littéraires*, 36 heures représentent 16 ECTS, 54 heures, 6 ECTS seulement. En *Civilisations contemporaines et comparées*, 24 heures pour 3 ECTS, 48 heures pour 14 ECTS ; en *Langue et Communication*, 24 heures pour 4 ECTS, 24 heures pour 10 ECTS, et en *Langue appliquée*, 36 heures pour 4 ECTS, 36 heures pour 9 ECTS.

Il y a abondance de mutualisations et de passerelles, sans que l'on puisse en apprécier le détail sur un tableau, ce qui n'est pas sans poser des problèmes dans l'élaboration des emplois du temps.

Cette architecture pourtant rigoureuse souffre dans sa présentation d'une suraccumulation de terminologies, notamment dans la rubrique des compétences, où les « composantes préprofessionnelles spécifiques » de chaque axe semblent se superposer à l'énoncé des spécialités. Le caractère pluridisciplinaire de la formation, en outre, ne permet pas de mesurer nettement les objectifs visés par chaque spécialité.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est unique dans la région en raison de sa pluridisciplinarité, tandis que les masters à Aix-Marseille et à Nice sont monodisciplinaires. La spécialité *Civilisations contemporaines et comparées*, par exemple, grâce à son approche comparée, se distingue des autres spécialités de la région consacrées à une aire particulière.

En *Langue et Communication*, l'accent mis sur l'analyse des discours et sur la rhétorique lui donne sa singularité ; tandis que la spécialité *Langue appliquée* est la seule de la région, hors filière enseignement, qui offre un tel approfondissement.

La formation est adossée aux axes du laboratoire Babel ouvrant aux étudiants la possibilité de poursuivre en doctorat au sein de l'école doctorale *Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées* (ED 509). En civilisation britannique, les étudiants peuvent solliciter l'équipe de recherche MacBabel, à l'origine d'une revue scientifique reconnue, « L'observatoire de la société britannique ».

D'autres partenariats professionnels existent, notamment un projet visant les professionnels du Ministère des Affaires étrangères, et une convention doit être signée entre la spécialité *Langue appliquée* et la société Armaris traduction.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend 10 professeurs d'université et 23 maîtres de conférences. Ils appartiennent en majorité à l'UFR *Lettres*. Seul le tiers des enseignants (11 sur 33) relèvent de la 9ème section (*Lettres*), il y en a autant en 11ème section (*Langues et littératures anglaises et anglophones*) et 7 en 14ème (*Langues et littératures romanes*).

On compte 10 autres enseignants issus en partie de l'enseignement secondaire, 8 vacataires professionnels, ainsi que des professeurs invités en provenance de l'étranger.

L'équipe se réunit au moins une fois par semestre au niveau de la mention.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Sur les trois dernières années, les effectifs fournis témoignent d'une certaine stabilité. En M1 75 étudiants en 2012, 66 en 2014, 71 en 2015 ; en M2 34 étudiants en 2013, 58 en 2014, 39 en 2015. La décade en M2 serait imputable aux effets du nouveau master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation enseignement (MEEF)*.

On ne peut connaître l'insertion professionnelle que grâce aux retours d'enquête.

En spécialité *Imaginaires et genèses littéraires*, pour 2011-2012, sur 14 inscrits M1 et 16 inscrits M2, 2 ont obtenu le CAPES, 1 est PRCE (Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur), 1 infirmière et 1 agent administratif.

Pour 2014-2015, sur 15 inscrits en M1 et 16 inscrits en M2, on dénombre 1 étudiant bénéficiaire d'un contrat doctoral, 1 qui a obtenu le CAPES d'Allemand, 1 qui enseigne en Grande Bretagne. On notera que plusieurs étudiants ont opté pour le service civique.

Les résultats sont moins renseignés pour les autres spécialités : en *Civilisations contemporaines*, la moitié des étudiants étant étrangers, on peut supposer qu'ils pourront faire carrière dans leurs pays d'origine.

Dans l'ensemble, les chiffres fournis en tableau de l'insertion professionnelle sont bons, on peut cependant déplorer que les emplois ne soient pas vraiment à la hauteur d'un diplôme de Bac + 5.

Plus précisément, si on considère les diplômés du master pour les années 2009, 2010, 2011, 2012 dans la spécialité *Langue et sémiologie* (tournée vers la linguistique), on observe une grande « dispersion des résultats, avec 4 diplômés sur 26 recrutés comme enseignants. En 2015 une même dispersion se confirme, mais tous les emplois se situent dans le domaine de la communication.

En *Langue appliquée* sur la trentaine d'inscrits de 2013 à 2015, il y a peu de poursuite d'études ; cette spécialité étant professionnalisante, la majorité des diplômés optent pour des stages dans le domaine de la traduction, les autres se destinent au journalisme et à la communication.

La poursuite en doctorat est rare : en *Imaginaires et genèses littéraires*, on ne compte qu'un seul contrat doctoral en 2014-2015. En *Civilisations contemporaines et comparées*, on compte une ou deux inscriptions en doctorat par promotion à l'université de Toulon. En *Langue et communication*, on note que chaque année d'anciens diplômés poursuivent en doctorat, sans autres précisions, sauf une inscription en thèse avérée en 2015.

Place de la recherche

La recherche occupe une place importante, car trois des quatre spécialités supposent la rédaction d'un mémoire de recherche soutenu à la fin de la deuxième année. Certains étudiants ne parviennent pas à finir ce mémoire et doivent suivre une troisième année.

Les enseignants-chercheurs (EC) font cours en rapport avec leurs domaines de spécialité ; trois des responsables de spécialité de master sont aussi responsables des axes du laboratoire Babel. La responsable de la mention est également directrice du laboratoire.

Les étudiants sont invités à suivre les séminaires, les conférences et les colloques du laboratoire. Dans la spécialité *Imaginaires et genèses littéraires*, ils doivent rédiger un projet de mémoire de M1 de 30 pages qu'ils parachèvent en M2 sous forme d'un document d'une centaine de pages. Il existe deux UE qui aident à préparer le sujet.

En *Civilisations contemporaines et comparées* le mémoire final d'une centaine de pages est le fruit d'un processus qui s'étend sur quatre semestres.

En *Langue et communication*, le mémoire compte entre 80 et 150 pages.

En spécialité *Langue appliquée*, il n'y a pas de recherche à proprement parler, hormis celle des EC titulaires qui peut enrichir leurs cours.

Place de la professionnalisation

Toutes les spécialités ont le souci de la professionnalisation. Celle-ci est portée par différents enseignements visant la compétence informatique, la maîtrise des langues vivantes, les mises en situation professionnelle, l'introduction au droit public et administratif. Une UE de communication orale professionnelle existe depuis 2015. Les projets tuteurés et les stages sont également une approche de l'activité professionnelle.

Il est question d'introduire le Portefeuille de compétences (PEC) pour un volume de 10 heures et les techniques de recherche d'emploi (TER) pour un volume de 6 heures.

Cependant les stages ne sont pas obligatoires dans les spécialités recherche.

La quatrième spécialité a un caractère nettement plus professionnel : on y remarque un projet obligatoire portant sur l'informatique, la linguistique appliquée ou la traduction/terminologie, ainsi qu'un stage professionnel.

Place des projets et des stages

Les stages ne sont pas obligatoires, sauf dans la spécialité *Langue appliquée*, où il est assorti d'un « projet » en informatique, linguistique appliquée ou traduction/terminologie.

Dans les autres spécialités des stages facultatifs sont proposés dans les institutions internationales (*Civilisations contemporaines et comparées*), dans des maisons d'édition et des médiathèques (*Imaginaires et genèses littéraires*) ou dans des stations de télévision ou des agences de communication (*Langue et communication*).

En *Langue appliquée*, le projet au semestre 2 comporte la recherche d'un stage qui se déroule au semestre 4. Ce stage est suivi par un spécialiste et donne lieu à un rapport de stage, soutenu en fin d'année.

Il est envisagé pour la prochaine accréditation de rendre obligatoire pour toutes les spécialités un stage d'au moins 4 semaines. Cependant, comme les entreprises prennent volontiers des stagiaires mais rechignent à les recruter ensuite, cette initiative paraît excessive, car elle consisterait à fournir une main d'œuvre gratuite sans perspective d'embauche dans un contexte où les meilleures chances sont situées du côté des concours de l'enseignement.

En revanche, le stage paraît incontournable en spécialité professionnalisante.

Place de l'international

La dimension internationale est très présente, notamment dans les mobilités entrantes et sortantes. Des difficultés existent cependant pour nouer des relations avec les établissements anglo-américains, dont les étudiants sont moins nombreux à souhaiter se rendre en France, entraînant une baisse du nombre de places proposées aux étudiants français.

Chaque spécialité a ses caractéristiques : on trouve en *Imaginaires et genèses littéraires* des étudiants du Maghreb et d'Afrique noire qui parfois ont le niveau trop faible pour terminer leur mémoire, au rebours des excellents résultats des étudiants de Belgique ou des pays de l'Est. Certains étudiants français préfèrent rester à l'étranger après leur séjour, mais le dossier ne fournit pas d'informations chiffrées.

La spécialité *Civilisations contemporaines et comparées*, dont la promotion est composée pour moitié d'étudiants étrangers, mobilise plusieurs dispositifs pour permettre aux étudiants de passer un semestre à l'étranger (comme le programme Erasmus) tandis que les étudiants qui occupent des postes d'assistant à l'étranger peuvent réaliser leur master à distance.

En *Langue et communication* la moitié des effectifs vient de l'étranger, posant des problèmes de maîtrise du français ; le pourcentage tombe à 20 % en *Langue appliquée*, où plusieurs candidatures proviennent de Campus France.

Il existe plusieurs liens avec des universités en majorité italiennes, mais aussi au Maroc et aux Etats-Unis, avec des échanges d'enseignants.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants proviennent pour la plupart de licences en sciences humaines (*lettres, langues, LEA*) ; ils doivent avoir un bon niveau en français et en langue étrangère. Il existe quatre commissions d'accès, une par spécialité.

Dans le bloc « recherche », des passerelles existent en fin de M1 et de M2 permettant de s'inscrire en master *MEEF*.

Les mutualisations entre les quatre spécialités permettent le passage d'une spécialité à l'autre. D'autres passerelles relient le M2 *Imaginaires et genèses littéraires* et le pôle des métiers du livre à l'université de Bordeaux ; de même, entre la spécialité *Langue appliquée* et les masters de l'UFR Ingémédia de l'université de Toulon.

Il existe des cours de Français langue étrangère pour mettre à niveau les étudiants étrangers.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Dans les trois spécialités du bloc « recherche » les enseignements se font en présentiel. En *Langue appliquée* les travaux dirigés sont de rigueur. Certains séminaires de spécialités sont accessibles à distance.

Il existe une commission de Validation des acquis de l'expérience (VAE), mais il n'y a eu aucun passage en commission récemment, à la différence des candidats à une reprise d'études, dont le taux de réussite est proche de 100%.

Les aménagements habituels existent pour les étudiants handicapés, ceux qui sont à l'étranger et pour les étudiants salariés, permettant le suivi à distance.

En *Civilisations contemporaines et comparées*, il existe un cours de compétence informatique. Dans *Langue appliquée* un enseignement est consacré aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Les étudiants en *Langue et communication* et en *Langue appliquée* sont formés aux logiciels de textométrie, leur permettant d'appliquer dans leurs mémoires une analyse semi-automatique du corpus. Par ailleurs certains enseignants ont recours à la plateforme Moodle pour mettre des documents en ligne et échanger avec les étudiants.

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation semblent complexes car elles dépendent de la spécialité, chacune ayant sa particularité. Les jurys d'examen, composés des enseignants « les plus impliqués dans la formation » d'après les rédacteurs, se réunissent à chaque fin de semestre.</p> <p>Le contrôle continu est majoritaire dans l'évaluation. En <i>Imaginaires et genèses littéraires</i>, les examens finaux sont minoritaires. L'étudiant peut choisir de rédiger un dossier ou un mini-mémoire qu'il soutient devant un jury ad hoc.</p> <p>En <i>Civilisations contemporaines et comparées</i>, on opte soit pour le contrôle continu (CC), combinant écrit et exposés oraux, soit pour un dossier thématique final.</p> <p>En <i>Langue et communication</i> soit le CC, soit la réalisation d'un dossier final encadré par l'enseignant.</p> <p>En <i>Langue appliquée</i>, les étudiants sont majoritairement évalués en contrôle continu. Le contrôle continu prend différentes formes : travaux personnels, dossiers effectués en dehors des cours, présentation d'exposés en cours, petits contrôles de connaissance en séance, etc.</p> <p>Le stage du semestre 4 exige la rédaction d'un rapport de stage évalué lors d'une soutenance devant un jury.</p> <p>Dans les trois spécialités « recherche » le mémoire compte pour un nombre d'ECTS compris entre 14 et 20.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'y a rien de particulier à signaler sauf que la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sera distribuée aux étudiants.</p> <p>Il n'existe pas de portefeuille de compétences, mais il est question de l'introduire.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les équipes pédagogiques tentent de garder le contact avec les anciens étudiants, mais les taux de réponse aux questionnaires ne sont pas satisfaisants ; il n'existe des données que pour les années 2010-2012, excluant de ce fait toute information au sujet de la spécialité <i>Langues appliquées</i> créée plus tard.</p> <p>Il est question de créer un annuaire des anciens étudiants et de favoriser l'esprit de corps au moyen d'une cérémonie de remise des diplômes.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les réunions de coordination des différentes spécialités tenaient lieu de conseil de perfectionnement et se réunissaient toujours au moins une fois par semestre. Les étudiants ont toujours été consultés chaque année.</p> <p>Le conseil de perfectionnement n'a été formalisé qu'en 2015 et l'évaluation des enseignements par les étudiants, au moyen de questionnaires, a été introduite en 2015-2016. Globalement les étudiants ont exprimé leur satisfaction, assortie de certains souhaits, comme dans la spécialité <i>Imaginaires et genèses littéraires</i> où les étudiants souhaiteraient bénéficier d'une formation purement littéraire. En <i>Langue et communication</i>, les avis se partagent entre les tenants d'une forte orientation théorique et ceux qui voudraient plus de cours appliqués. En <i>Langue appliquée</i> les étudiants déplorent l'absence d'enseignants en informatique et capables d'assurer certains cours très techniques.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les trois spécialités de recherche et la quatrième spécialité professionnalisante bénéficient d'une bonne définition et constituent la singularité de la formation au niveau régional.
- La place des langues étrangères et de la dimension internationale est importante.
- Les enseignements sont bien adossés aux laboratoires de recherche.
- L'équipe pédagogique est solide et comporte un bon nombre de Professeurs des Universités ainsi que de professionnels.

Points faibles :

- Une insertion professionnelle qui ne semble pas tenir ses promesses, puisque peu d'étudiants issus des spécialités « recherche » semblent entrer dans l'enseignement par voie des concours, ou poursuivre en doctorat, la formation semble subir les effets délétères du master *MEEF*.
- Le suivi est très rudimentaire et on ne sait trop bien ce que deviennent les diplômés de la spécialité *Langues appliquées*.
- Le caractère pluri-et transdisciplinaire de la formation, s'il est riche, manque parfois de lisibilité, notamment dans la définition des compétences attendues et des débouchés professionnels envisageables.

Avis global et recommandations :

C'est un master solide qui semble porté par une équipe cohérente, dont les effectifs résistent bien à la conjoncture ainsi qu'à l'« effet *MEEF* ». Une meilleure lisibilité de la formation, de ses objectifs, de ses attentes, de ses débouchés professionnels serait souhaitable (afin de permettre à cette formation de trouver un positionnement plus compatible avec la concurrence des masters *MEEF*) sans pour autant qu'il soit nécessairement très utile de changer les noms des spécialités. Le caractère pluridisciplinaire de la formation, en outre, ne permet pas de mesurer nettement les objectifs visés par chaque spécialité et lorsqu'on dispose de chiffreages précis, l'insertion professionnelle est problématique. L'introduction de stages obligatoires dans toutes les spécialités est une piste. Cependant elle risque d'éloigner les étudiants davantage encore des recherches et de l'attention que requiert leur mémoire en M2, à moins que les modalités de réalisation consistent en une participation aux activités de recherche des laboratoires. En revanche, l'absence de tout dispositif actualisé de suivi fait cruellement défaut pour juger tant de l'insertion professionnelle que de la poursuite des études.

Observations de l'établissement

La Garde, le 11 Mai 2017

EB/ KBC / 2017 n° 079

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur
Jean-Marc GEIB
Département d'évaluation des formations
HCERES

Objet : Evaluation Master Langues, littératures et civilisations

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du Master Langues, littératures et civilisations. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous faisons part, ci-dessous, des observations de portée générale du responsable de la formation.

« Amélioration de la lisibilité de nos formations et Architecture des masters dans le prochain contrat

Nous avons pris bonne note des recommandations du rapport HCERES pour améliorer la lisibilité de nos formations. Cela rejoint nos propres efforts concernant le prochain contrat.

Actuellement, et jusqu'en 2017-2018, nos quatre spécialités de master appartiennent à la même mention « Langues, Littératures, Civilisations ».

Pour le nouveau contrat, notre offre de formation en master a évolué. Chaque spécialité est dotée d'une identité forte, affichée dès l'intitulé de la mention et du parcours :

- Mention *Lettres et Humanités*, parcours « Littératures, cultures et patrimoine »
- Mention *Civilisations, cultures et sociétés*, parcours « Politique et études internationales monde anglophone » et parcours « Politique et études internationales monde euro-méditerranéen »
- Mention *Langues et sociétés* parcours « Traitement de l'information, linguistique et traduction »
- Mention *Langues et sociétés* parcours « Discours, politique, médias »

La pluridisciplinarité de chaque parcours est réelle et elle correspond aux besoins actuels du monde professionnel et aux compétences de nos étudiant.e.s, tourné.e.s à la fois vers les langues et vers les sciences humaines. Et les objectifs professionnels de chacune des spécialités sont clairement et distinctement identifiés.

Pour des questions de coût et afin de préserver une offre riche en langues, nous maintenons les mutualisations des différents cours de langues, mais nous distinguons très clairement trois niveaux :

- la langue étrangère 1 figure dans les ECUE obligatoires et vise l'acquisition d'une compétence orale et écrite experte (C1 ou C2 du CECR) dans tous les masters ;
- la langue étrangère 2 est obligatoire dans le parcours « Traitement de l'information, linguistique et traduction » et les parcours « Politique et études internationales », facultative dans les autres ;
- il est possible de s'engager pour 3 semestres dans l'apprentissage d'une langue en grand débutant (panel de langues incluant le chinois et le russe) au titre d'un enseignement optionnel.

Les autres mutualisations correspondent soit à des compétences transversales (compétence informatique, techniques d'expression), soit à des convergences entre deux parcours :

- Mutualisations des enseignements de linguistique entre le parcours « Discours, politique, médias » et le parcours « Traitement de l'information, linguistique et traduction » ;
- Mutualisations de l'UE « Discours et société » entre le parcours « Discours, politique, médias » et le parcours « Etudes politiques internationales ».

Spécialité Langue et communication

Rectifications

1. Le rapport a omis de préciser l'adossement de cette spécialité aux travaux de l'équipe « Sémantique, énonciation, traduction » du laboratoire BABEL. Comme il est noté de façon générique dans le rapport, les étudiant.e.s participent activement et avec grand intérêt aux séminaires mensuels et journées d'études de l'équipe, qui leur permettent de découvrir les procédures et les questionnements de la recherche en linguistique et analyse de discours. Le rapport a omis de mentionner l'appartenance de 2 professeurs et 5 MCF à la 7^e section (sciences du langage).

2. Le rapport déplore à sa toute fin (page 7) que « l'absence de tout dispositif actualisé de suivi fa[sse] cruellement défaut pour juger tant de l'insertion professionnelle que de la poursuite des études ». Il existe un suivi par l'Université comme l'attestent les résultats fournis et commentés dans le rapport lui-même, mais ce dispositif se fait avec un gros décalage (suivi des cohortes issues du master en 2011-2012, c'est-à-dire dans l'ancien contrat, où la physionomie des masters était différente et où le master MEEF venait tout juste de se mettre en place. C'est pourquoi nous avons procédé à une enquête auprès des étudiant.e.s de la promotion 2015, annexée au document et commenté par les évaluateurs. Nous ne comprenons donc pas le

reproche qui nous est fait, d'autant que l'Université par ailleurs tient à centraliser la procédure de suivi de cohortes.

3. Concernant la répartition des ECTS (page 3), elle tient compte des heures de cours mais aussi du travail personnel de l'étudiant, qui fait l'objet d'un suivi individuel par l'enseignant.e de l'ECUE concerné, notamment lors de la préparation du mémoire, qui constitue le cœur du travail de S2 et S4. Pour les autres ECUE, en M1, 12h de cours correspondent très régulièrement à 2 ECTS, et 18h de cours à 3 ECTS, sauf si un travail personnel important est adossé à 12h de cours, auquel cas l'ECUE vaut 3 ECTS. En M2, il y a moins d'heures de cours mais plus de travail personnel, d'où la correspondance 12h ou 18h de cours et 4 ECTS. La répartition précise des ECTS est la suivante et ne révèle aucune disproportion flagrante sauf pour l'UE 2 des S2, S3 et S4 qui inclut la rédaction du mémoire :

	S1	S2	S3	S4
UE 1	54 h – 9 ECTS	48 h – 9 ECTS	42 h – 8 ECTS	30 h – 6 ECTS
UE 2	81h – 15 ECTS	30h + mémoire – 18 ECTS	50 h dont méthodologie de la recherche – 16 ECTS	18h + mémoire – 20 ECTS
UE 3	18h – 3 ECTS	18h – 3 ECTS	18h – 3 ECTS	18h – 3 ECTS
UE 4	18h 3 ECTS		18h – 3 ECTS	

4. Contrairement à ce qui est dit dans le rapport (dernier § de la page 7), les objectifs de la spécialité sont clairement énoncés et communiqués aux étudiant.e.s lors de la réunion de rentrée, dans le livret qui leur est distribué et qui est déposé sur moodle, ainsi que dans les réunions d'information en direction des L3 qui ont lieu au printemps. Ces objectifs ne sont pas redondants avec ceux des autres masters.

Voici pour mémoire les objectifs du master précisés à la page 18 du document remis à l'HCERES :

- Donner aux étudiant.e.s une solide maîtrise de l'analyse du discours au sens large en leur faisant découvrir les concepts et méthodes de la linguistique, de la rhétorique et de la sémiotique.
- Leur permettre d'analyser et de produire des discours ou des documents multisémiotiques en étant conscient.e.s des enjeux argumentatifs et communicationnels auxquels ils doivent répondre.
- Leur montrer le lien entre les productions verbales et les pratiques sociales qui leur ont donné naissance.
- Les amener à réaliser un projet de recherches sur 2 ans sur un sujet personnel original, démontrant leur aptitude à l'autonomie intellectuelle, à la recherche documentaire et à la mise en pratique des enseignements théoriques.
- Préparer ceux et celles qui le souhaitent à la préparation d'un doctorat en sciences du langage.

5. Ce qui est dit page 4 de la spécialité *Imaginaires et genèses littéraires* concernant la préparation du mémoire est vrai également dans les deux autres spécialités orientées vers la recherche : les étudiant.e.s « doivent rédiger un projet de mémoire de M1 de 30 pages qu'ils parachèvent en M2 sous forme d'un document d'une centaine de pages. Il existe deux UE qui aident à préparer le sujet. » De même les étudiant.e.s de toutes les spécialités et pas seulement ceux de *Civilisations étrangères et comparées* (page 5 du rapport) bénéficient d'un cours de « compétence informatique » chaque année.

Compléments

Les compétences préprofessionnelles sont étroitement articulées aux compétences disciplinaires, dans la mesure où les cours de linguistique, sémiologie et rhétorique sont centrés sur l'analyse des médias et des discours politiques contemporains et sur la mise en situation des étudiant.e.s (production et prononciation d'un discours, réalisation d'un clip vidéo) et où la rédaction du mémoire mobilise des capacités attendues ensuite dans le milieu professionnel : construction d'une problématique, recherche documentaire, analyse, synthèse, maîtrise de l'argumentation, qualités rédactionnelles. Les travaux de groupe développent la capacité à travailler en équipe et les cours de communication et d'initiation à l'écriture journalistique, assurés par un professionnel, confrontent les étudiant.e.s aux nécessités d'une bonne analyse du contexte en vue d'une communication efficace.

Une étudiant.e s'est inscrite en doctorat en 2014 avec pour sujet « Les discours aux Assemblées générales des Nations Unies : identités et argumentation », et une s'est inscrite en 2015 et a obtenu un contrat doctoral avec pour sujet « La représentation médiatique d'un événement terroriste : comparaison entre des quotidiens français et tunisiens dans le traitement des attentats de Paris (janvier 2015) et de Tunis (mars 2015) ». Rappelons que le nombre de contrats doctoraux octroyés chaque année pour l'ensemble des laboratoires de SHS de l'Université est très faible et que le laboratoire Babel ne peut obtenir qu'un contrat par année, ou exceptionnellement deux, ce qui ne favorise pas l'inscription en thèse.

La responsable de la spécialité note avec satisfaction que les évaluateurs de l'HCERES estiment page 5 qu'il n'est pas forcément opportun de rendre le stage obligatoire et de fournir ainsi une main-d'œuvre gratuite aux entreprises sans qu'elles se sentent dans l'obligation d'embaucher. Les réunions en 2015 et 2016 de l'équipe pédagogique, qui comprend un professionnel de la communication, étaient arrivées aux mêmes conclusions, et nous pensions au cours du prochain contrat, pour mieux préparer les étudiant.e.s à la vie professionnelle sans dénaturer le master, mettre l'accent sur des projets tuteurés qui développent l'autonomie, la prise d'initiatives, le travail collaboratif et la confiance en soi. Toutefois, le cadrage de la nouvelle offre de formation de l'UTLN a introduit 4 mois de stage en Master, à répartir sur les 2 années, ce qui soulèvera des difficultés de mise en œuvre. Cette obligation pose également la question de la place du mémoire et du stage en master, l'introduction du second risquant de nuire à la qualité du premier. Enfin, la réalisation du stage au sein du laboratoire de recherche constitue l'une des pistes de réflexion à l'étude.

Nous tenons à signaler également que notre spécialité, contrairement aux débuts du master, attire actuellement des étudiant.e.s qui ne souhaitent pas devenir enseignant.e.s. C'est pourquoi nous avons mis l'accent pour le prochain contrat sur des compétences transversales en langue étrangère, communication politique et Droit qui devraient leur permettre de mieux s'insérer dans un milieu professionnel diversifié. Ils ou elles n'échapperont pas toujours, malheureusement, à la précarité qui frappe les diplômé.e.s de SHS quelles que soient leurs qualités et celles de la formation qu'ils ou elles ont reçue, mais il s'agit là d'une réalité sociale dont nous ne saurions porter la responsabilité.

Spécialité Langue appliquée

Le suivi des étudiant.e.s

Un service de l'université est dédié à cette mission. La spécialité « Langue appliquée » ayant été créée en 2012, les premiers diplômés sont sortis en 2014, il n'était pas facile d'avoir des retours sur cette première promotion. »

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.




Éric BOUTIN
Président de l'Université de Toulon